



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION



LICENCE PROFESSIONNELLE

Mention :

Assurance Banque Finance

Parcours :

**CONSEILLER GESTIONNAIRE DE
CLIENTELE SUR LE MARCHÉ DES
PARTICULIERS**

Année universitaire 2017-2018

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion d'Orléans – rue de Blois – BP 6739 – 45067 ORLEANS CEDEX 2

<http://www.univ-orleans.fr>

CFA Banque – Finance / C.F.P.B. – 8 place Jean Monnet – 45000 ORLEANS

<http://www.cfa-banques.com>

COORDONNEES DES PARTENAIRES DE LA FORMATION

- **UNIVERSITE**

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Rue de Blois – BP 6739

45067 ORLEANS Cedex 02

☎ 02 38 41 70 31

☎ 02 38 41 73 60

Contact : **Amine LAHIANI**
Responsable pédagogique

Françoise BRAULT

Gestionnaire

☎ 02 38 49 49 42

Courriel : master.economie.deg@univ-orleans.fr

- **CFA Banque – Finance / C.F.P.B.**

8 place Jean Monnet - 45000 ORLEANS

☎ 02 38 62 29 89

Contact : **Delphine RIEUL**
Coordinatrice pédagogique
☎ 02 38 62 22.98
☎ 02 38 81 18 26
Courriel : delphine.rieul@cfpb.fr

CFA INTER UNIVERSITAIRE REGION CENTRE

Représenté à l'université d'Orléans par le SEFCO - Service de Formation Continue et d'Apprentissage

Polytech Orléans - Site Léonard de Vinci – (3^{ième} étage)

BP 6749 - 45067 ORLEANS Cedex 2

☎ 02 38 49 46 87

☎ 02 38 41 70 92

Courriel : sefco@univ-orleans.fr

Contact : **Mickael MATHIEN**

Courriel : mickael.mathien@univ-orleans.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

- Localisation des enseignements :
Université d'Orléans - Faculté des droit, d'économie et de gestion
Et
CFA Banque - Finance à Orléans
(Centre de Formation de la Profession Bancaire - 8 place Jean Monnet – 45000 Orléans).

ORGANISATION DES ETUDES

- Les périodes de quinze jours en entreprise sont alternées avec des périodes de quinze jours en formation dont une semaine au CFA Banque - Finance et une semaine à l'Université.
- La formation se déroule de mi-septembre au mois de juillet. Les contrats d'apprentissage sont habituellement signés pour une durée de un an.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- **Titre requis :** Les étudiants admis sont pour l'essentiel diplômés des DUT et BTS de commerce et de gestion. D'autres sont issus du niveau L2 (4 premiers semestres de licence validés) en Economie - Gestion, Management des Administrations et des Entreprises ou Droit ou d'un niveau d'études supérieures (notamment L3). Peuvent aussi candidater les étudiants en cours de 2^{ème} année post BAC sous réserve qu'ensuite ils puissent justifier de la réussite au diplôme le jour de l'inscription. Enfin, la formation intègre quelques étudiants diplômés de diverses filières sans rapport avec les disciplines enseignées en licence professionnelle banque mais qui ont fait la preuve d'une motivation et de capacités de réussite très au-dessus de la moyenne. Il est à noter que la candidature est sous réserve **d'être âgé de moins de 26 ans ou pouvant bénéficier d'un contrat de professionnalisation et d'être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou d'être en possession d'une carte de séjour couvrant la durée de la formation et autorisant l'étudiant à travailler à plein temps. Pour les candidats de nationalité étrangère non Francophones un test de Français obligatoire vous sera demandé. Attention ce diplôme n'est pas ouvert à Campus France.**

SELECTION ET RECRUTEMENT (cf. Inscriptions p. 15)

- Admission en deux temps :
 - 1) **sélection sur dossier par un jury universitaire.**
 - 2) entretiens des candidats qualifiés par le jury universitaire avec les partenaires bancaires du CFA Banque Finance, courant mai.L'admission définitive pour les candidats qualifiés est conditionnée à un recrutement comme apprenti dans une banque à l'issue des entretiens mais rien ne vous empêche de procéder à quelques recherches avant. En revanche la banque qui vous recrutera si vous êtes retenu(e) par le jury universitaire doit être un établissement bancaire partenaire du CFPB d'Orléans.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- L'objectif de la Licence professionnelle Banque est de former des conseillers - gestionnaires de clientèle « particuliers », qui soient polyvalents et évolutifs. La polyvalence fait référence à la diversité des opérations traitées qui doit permettre de répondre à tous les besoins exprimés par leurs clients particuliers. Le potentiel évolutif concerne l'aptitude à exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement. Enfin on doit noter que l'implication des établissements de crédit ans la conception et le fonctionnement de la formation est telle que les perspectives d'entrée dans la vie active des diplômés sont excellentes.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Conseillers - gestionnaires de clientèle « particuliers

TABLEAUX DES ENSEIGNEMENTS

ORGANISATION DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS	Nbre heures	Notes s/	Coef.	ETCS
UE1 – Environnement bancaire			10	15
Module I.A Les acteurs du système bancaire et financier				
Economie générale	13 h	20	1	
Le système monétaire et financier français	14 h	20	1	
La firme bancaire	14 h	20	1	
Module I.B – Environnement financier et risques				
Les marchés de capitaux	14 h	20	1	
L'environnement international	14 h	20	1	
La gestion financière et la gestion des risques	14 h	20	1	
Module I.C – Environnement juridique				
Droit civil et commercial	13 h	20	1	
Droit bancaire	21 h	20	1	
Module I.D. Environnement fiscal	25 h	20	2	
UE II – Pratique de l'activité bancaire			10	15
Module II.A. Les produits aux particuliers				
Le client particulier et le compte de dépôt	35 h	20	1	
Crédits proposés aux particuliers		20	1	
Module II.B. La prévention et la gestion des risques nés de la relation avec les particuliers	14 h	20	1	
Module II.C. Les produits d'épargne bancaires et non bancaires – les produits financiers				
Caractéristiques des produits d'épargne	35 h	20	2	
Valeurs mobilières et techniques boursières		20	1	
Module II.D. L'activité assurance	21 h	20	1	
Module II.E. L'approche patrimoniale du client				
Transmission du patrimoine à titre gratuit		20	1	
Pratique de l'approche globale	42 h	20	1	
Gestion et développement d'un portefeuille		20	1	
UE III – Outils bancaires			10	15
Module III.A. Mathématiques financières	14 h	20	2	
Module III.B. Informatique	14 h	20	1	
Module III.C. Anglais bancaire et financier	14 h	20	1	
Module III.D. La communication professionnelle				
Les techniques de communication	7 h	20	1	
Le marketing bancaire	14 h	20	1	
La tarification et la clientèle des particuliers (Pas de note)	7 h			
Module III.E. L'optimisation du comportement commercial				
Intégration dans l'équipe de travail	7 h	20	2	
L'approche bancaire de l'acte de vente	28 h	20	1	
L'approche bancaire de la négociation	14 h		1	
UE IV – Projet tuteuré et rapport d'activités professionnelles			10	15
Méthodologie	6 h			
Rapport écrit		20	5	
Soutenance orale		20	2,5	
Rapport d'activités professionnelles		20	2,5	

EVALUATION – MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Il n'y a pas de contrôle continu

Le **contrôle final** s'effectue au cours de l'année, réparti sur deux périodes :

- ♦ Février/Mars et Avril/Mai/juin

Il prend la forme d'une épreuve écrite en temps limité ou d'une épreuve orale.

L'année est validée si le candidat obtient au moins 10 sur 20 à la moyenne générale des notes de toutes les Unités d'Enseignements du bloc théorique **et** une moyenne pondérée égale ou supérieure à 10 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage (Unité d'enseignement IV)

La session de rattrapage, unique, est ouverte aux étudiants n'ayant pas validé leur année au cours de la première session d'examen. Elle est organisée selon les modalités suivantes :

- ♦ Une unité capitalisée reste acquise et ne peut être représentée à la session de rattrapage.
- ♦ Lorsqu'une unité d'enseignement n'est pas acquise :
 - Les modules dont la moyenne est supérieure à 10 sont définitivement acquis (les matières qui les composent ne peuvent donc pas être représentées en deuxième session).
 - Pour les modules non acquis, les étudiants doivent subir les épreuves de contrôle de seconde session de toutes les matières dont la note est inférieure à la moyenne.
- ♦ La nature particulière de l'UE IV ne permet pas d'organiser une session de rattrapage portant sur cette U.E. En conséquence de quoi, un étudiant dont la moyenne obtenue à l'UE IV est inférieure à 10 sur 20 n'a pas accès à la session de rattrapage et est déclaré définitivement ajourné.

A l'issue des épreuves, le jury délibère.

RESUMES DE COURS

Intitulé du cours : *Economie Générale*. (Enseignement Universitaire).

Description :

Le cours d'économie générale offre une présentation microéconomique de l'entreprise. L'enjeu du cours est de faire le lien entre les stratégies des acteurs économiques de la réalité industrielle et des éléments théoriques issus de la microéconomie et de l'économie industrielle. Une introduction à l'approche marginale permet aux étudiants de comprendre les bases de l'optimisation. Le cours évoque ensuite les types d'environnements concurrentiels les plus courants. Enfin, les stratégies des entreprises sont analysées et reliées à ces différentes structures de marché.

Intitulé du cours : *Le système monétaire et financier français*. (Enseignement Universitaire).

Description :

Après avoir rappelé dans quel environnement économique européen et mondial se développait le système monétaire et financier français, le cours s'attache dans une première partie à présenter et analyser le fonctionnement du système européen de banques centrales. Puis, dans une seconde partie, il analyse les grandes étapes de l'évolution du statut bancaire français de 1945 à nos jours. Dans une troisième partie, il présente de façon institutionnelle et fonctionnelle l'organisation du système bancaire français, pour analyser enfin, dans une quatrième et dernière partie, les mutations qu'a subies récemment ce système, en insistant notamment sur les conséquences de la déréglementation bancaire et financière et les risques du système.

Intitulé du cours : *La firme bancaire*. (Enseignement Universitaire)

Description :

L'objectif du cours est de réfléchir à la place des banques dans l'économie, en particulier à leur fonction d'intermédiaire financier, et aux risques liés à l'activité bancaire. La première partie du cours situe la place des banques dans le système financier, en insistant sur leur capacité à lever les asymétries d'informations dans les financements. La deuxième partie du cours analyse les sources de la rentabilité bancaire, et la gestion des risques (de liquidité, de taux, de crédit). La troisième partie présente l'évolution de la réglementation bancaire et celle du secteur bancaire français et européen.

Intitulé du cours : Les marchés de capitaux. (Enseignement Universitaire)

Description :

Le cours est introduit par une présentation générale du marché des capitaux. Les compartiments et les fonctions économiques du marché monétaire et du marché financier sont abordés. Le cours se poursuit dans un premier chapitre par une rapide approche descriptive des marchés financiers (acteurs, produits, ordres de bourse, environnement réglementaire etc...). Ensuite, une analyse du risque et du prix des actifs financiers fait l'objet d'un deuxième chapitre. Enfin, une introduction à la théorie du portefeuille vient clore le cours dans un troisième chapitre.

Intitulé du cours : L'environnement international. (Enseignement Universitaire).

Description :

Dans une première partie, le cours a pour objet de décrire les grandes tendances conjoncturelles de l'économie mondiale, aussi bien en termes réels (croissance mondiale et des différentes zones), qu'en termes financiers (évolutions des taux d'intérêt, des marchés boursiers, des prix d'actifs). Certains déséquilibres macro financiers plus structurels sont également abordés. Dans une seconde partie, le cours présente les structures financières de la zone euro, ce qui amène à décrire aussi bien les spécificités des systèmes bancaires domestiques de chaque pays membre, que les tendances au rapprochement des différentes places financières.

Intitulé du cours : La gestion financière et la gestion des risques. (Enseignement Universitaire).

Description :

L'évolution du système financier a eu pour conséquence une recomposition du bilan des banques et une profonde modification de leur structure. Confrontés à cette mutation, les établissements de crédit ont dû non seulement repositionner leur activité d'intermédiation traditionnelle mais également s'adapter à l'émergence de risques d'un genre nouveau.

Le cours de « Gestion Financière et gestion des risques bancaires » a pour objectif de sensibiliser les étudiants de licence professionnelle de banque à ces nouvelles problématiques de gestion d'un bilan bancaire. Après avoir rappelé les notions de base de la gestion bancaire, seront donc abordées les techniques de maîtrise du risque de liquidité, de taux et de change propre aux activités commerciales d'un réseau bancaire ainsi que les différents outils de couverture pouvant être mis en place afin d'y remédier.

Intitulé du cours : Droit civil et commercial. (Enseignement Universitaire).

Description :

Ce cours offre à un auditoire hétéroclite des notions juridiques minimales, nécessaires à la compréhension du cours de droit bancaire dispensé par la suite.

Il est traité successivement :

- ♦ Du droit objectif : notion de règle de droit - sources supra législatives (traités internationaux y compris le traité de l'union européenne et les actes dérivés ainsi que la constitution du 4 octobre 1958) - les lois et les ordonnances - les sources infra législatives (les règlements, la jurisprudence et la coutume);
- ♦ Des droits subjectifs : définition - diversité - sources (actes et faits juridiques, quasi- contrats) - limites internes (théories de l'apparence et de l'abus de droit);
- ♦ De la mise en oeuvre des droits : droit de la preuve (objet et charge de la preuve, moyens de preuve) et de l'organisation juridictionnelle (très sommaire);
- ♦ Des notions d'actes de commerce, de commerçant et de fonds de commerce

Intitulé du cours : Droit bancaire. (Enseignement Universitaire).

Description :

Le cours de droit bancaire destiné aux étudiants de Licence Professionnelle “banque”, vise à la description de l’environnement juridique de la profession, tant en ce qui concerne son organisation que pour ce qui est du cadre juridique de l’activité qu’elle implique.

Il aborde successivement :

- ♦ Le système bancaire: établissements relevant du secteur - autorités nationales et Européennes - statut des activités du secteur (monopole bancaire, contraintes, missions, responsabilités et garanties)
- ♦ Les services bancaires : opérations de banque - services de caisse (réception de fonds, instruments de paiement et transferts de fonds) - opérations de crédit (aux particuliers et aux entreprises) - garanties du crédit - opérations extra bancaires (de nature connexe et de nature non connexe)

Intitulé du cours : Environnement fiscal. (Enseignement Universitaire).

Description :

Cette formation a pour préambule la présentation du système fiscal français et son évolution historique. Elle présente ensuite les différentes missions de la Direction Générale des Impôts et notamment le contrôle fiscal. Elle expose les différents types de contrôle et les différentes procédures de rectification. Elle prépare le contentieux de l’impôt. Elle propose une étude approfondie de l’impôt sur le revenu et contributions sociales (champ d’application, base d’imposition, calcul de l’impôt et modalités de perception). L’accent est particulièrement porté sur la fiscalité du Patrimoine, à savoir notamment Revenus Fonciers, Revenus de Valeurs Mobilières et mesures d’initiation à l’investissement, au travers des réductions d’impôt. Le module comporte enfin, en complément de cette approche de la fiscalité patrimoniale, une étude complète de l’impôt de solidarité sur la fortune.

Intitulé du cours : Mathématiques financières. (Enseignement Universitaire).

Description :

♦ Opérations financières à court terme :

Intérêts simples : intérêts commerciaux, civils - champs d’application

Taux d’intérêts : TBB – Taux proportionnel

Durées : dates et jours de valeur - Cas particuliers : livret A, Codevi.

Effets financiers équivalents à court terme.

♦ Opérations financières à long terme :

Intérêts composés

Durées de placement : particularités liées au nombre entier ou non de périodes.

Taux proportionnels – taux équivalents – TAEG – taux actuariels

Equivalence financière d’effets, à long terme.

Annuités constantes ou non – Evaluation à une date donnée – Calcul de taux

Emprunts indivis

Emprunts obligataires – principes et vocabulaire

Intitulé du cours : Informatique. (Enseignement Universitaire).

Description :

Word : Elaboration de documents structurés (Rapport de stage, mémoire...) en mode plan avec création de table des matières, en utilisant toutes les techniques avancées.

Excel : Rappels sur l’utilisation d’un tableur, formules de calcul avec opérateurs et étude de toutes les catégories de fonctions, Tableaux croisés dynamiques, Graphiques.

Formules logiques avec fonctions imbriquées et écriture préalable d’algorithmes.

Intitulé du cours : Anglais bancaire et financier. (Enseignement Universitaire).

Description :

- ◆ Vocabulaire spécifique de la banque et de la finance
- ◆ Entraînement à la maîtrise des données chiffrées
- ◆ Entraînement à la compréhension orale de transmission de données bancaires et de commerce international
- ◆ Jeux de rôle ,situations dans le cadre bancaire
- ◆ Documents bancaires de commerce international , documentary credit, bill of lading

Intitulé du cours : Méthodologie. (Enseignement Universitaire).

Description :

C'est un ensemble de conseils méthodologiques en ce qui concerne le projet.

- ◆ *Le sujet du projet :*
Positionnement. Compréhension. Exigences requises dans le cadre d'un diplôme Bac + 3.
- ◆ *Le rapport :*
Structure. La démarche universitaire de traitement de la problématique.
- ◆ *La soutenance :*
Le choix du thème de la soutenance. La présentation et l'illustration du thème.

Intitulé du cours : Les produits aux particuliers.

Enseignement : Professionnel – Banque).

Description :

- ◆ Le client particulier et le compte de dépôt
 - Le droit au compte et la responsabilité du banquier
 - Les vérifications préalables et indispensables à l'ouverture de tous les comptes
 - L'ouverture des comptes
 - Les moyens de paiement
 - La réglementation des changes et les comptes bancaires
 - La clôture du compte
- ◆ Les crédits proposés aux particuliers
 - L'opération de crédit
 - L'environnement réglementaire du crédit
 - Les crédits de trésorerie et les crédits à la consommation
 - Les crédits immobiliers
 - L'analyse du risque du crédit et le montage du dossier

Intitulé du cours : La prévention et la gestion des risques nés de la relation avec les particuliers

Enseignement : Professionnel – Banque

Description :

- Les obligations de l'intermédiaire financier
- La lutte contre le blanchiment de l'argent
- Le non-paiement du chèque
- La saisie attribution
- L'avis à tiers détenteur
- La prévention et le traitement des situations de surendettement : la loi Neiertz

Intitulé du cours : Les produits d'épargne bancaires et non bancaires
Les produits financiers

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

- ♦ Les caractéristiques des produits
 - L'épargne des particuliers
 - Les produits d'épargne bancaires
 - Les produits d'épargne non bancaires
- ♦ Valeurs mobilières et techniques boursières
 - Le marché financier et le financement de l'économie
 - Les principales valeurs mobilières
 - L'organisation des marchés et la cotation des valeurs
 - Les organismes de placement collectif en valeurs mobilières

Intitulé du cours : L'activité assurance

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

- ♦ L'assurance des personnes
 - Les caractéristiques générales de l'assurance
 - Le vocabulaire de l'assurance
 - Les assurances de personnes
 - La fiscalité de l'assurance vie
 - Les critères de choix d'un contrat d'assurance vie
- ♦ L'assurance des biens
 - L'assurance habitation
 - L'assurance automobile

Intitulé du cours : L'approche patrimoniale du client

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

- ◆ La transmission du patrimoine à titre gratuit
 - Les régimes matrimoniaux
 - L'union libre et son impact patrimonial
 - Les successions
 - Les libéralités
- ◆ La pratique de l'approche globale
 - Le patrimoine du client particulier
 - Les raisons de la pratique de l'approche globale
 - La méthodologie de l'approche globale
- ◆ La gestion et le développement du portefeuille
 - L'analyse de l'environnement
 - L'analyse de tableau de bord
 - La définition des orientations
 - La fixation des objectifs

Intitulé du cours : Les techniques de communication. (Enseignement Universitaire).

Description :

Etudier les différents processus de la communication, développer ses capacités d'écoute et savoir adapter son message en fonction de ses interlocuteurs.

Intitulé du cours : Intégration dans l'équipe de travail

Appréhender les phénomènes de groupes et prendre conscience de l'importance du travail en équipe au sein des organisations.

Intitulé du cours : Le marketing bancaire

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

- La constitution des bases de données
- Les principes marketing : les besoins de la clientèle, le fonctionnement du marketing mix (Offres, prix, communication, distribution)
- Le cheminement marketing : la segmentation, le ciblage et le positionnement, l'action sur le marketing mix, le contrôle par les tableaux de bord
- ◆ La tarification et la clientèle des particuliers
 - Les enjeux financiers et commerciaux de la tarification
 - La gamme des tarifications
 - L'argumentation du gestionnaire de clientèle
 - La prévention et le traitement des réclamations

Intitulé du cours : *L'approche bancaire de l'acte de vente*

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

L'activité commerciale du conseiller/gestionnaire de clientèle

Les techniques de vente : la préparation d'une négociation commerciale

Intitulé du cours : *L'approche bancaire de la négociation*

Enseignant : Professionnel – Banque

Description :

Le banquier et la découverte de son style de négociation

La préparation d'une négociation commerciale

Les étapes d'une négociation

PROJET TUTEURE

Le projet tuteuré de la licence professionnelle banque est un travail écrit, préparé au cours de l'année universitaire et faisant l'objet d'une soutenance orale.

Il s'agit pour l'étudiant de traiter une problématique définie en agence en mobilisant les outils et connaissances acquis pendant l'année. Ce travail doit répondre simultanément à des exigences opérationnelles (par exemple, une action commerciale) et universitaires (aspects analytiques et théoriques). Le projet tuteuré est encadré en agence bancaire par un tuteur « professionnel » et à l'université par un tuteur universitaire.

Compte tenu des coefficients qui affectent cette épreuve et de l'envergure du travail demandé, le projet tuteuré est un élément déterminant dans la réussite de l'étudiant.

Candidature

Année universitaire 2017/2018

Les candidatures se font à partir de l'application e-candidat en ligne sur le site de la Faculté de Droit, Economie et gestion de l'Université D'Orléans, à partir de début mars 2017. L'application sera fermée aux candidatures le 28 avril. Les dossiers devront parvenir au secrétariat avant le 03 mai, cachet de la poste faisant foi.

Attention, seule cette candidature est recevable par le jury universitaire. Vous pouvez cependant faire part de votre démarche auprès du CFPB en utilisant le lien ci-dessous.

<http://www.cfpb.fr/formations/formation-en-alternance/licence-professionnelle-banque>

PLAN DU CAMPUS

